



BILAN ACTIF			
(Montants en dhs)	31/12/2022	31/12/2021 proforma	31/12/2021
Actif immobilisé			
Écart d'acquisition	22 473 241	26 224 004	27 559 254
Immobilisations en non valeurs	31 451 885	24 509 876	29 798 409
Immobilisations incorporelles	13 573 999	3 214 719	3 214 719
Immobilisations corporelles	1 609 033 162	888 739 687	1 254 614 051
Titre mis en équivalence	24 866 712		
Immobilisations financières	113 657 764	104 306 744	5 322 684
Impôts différés actifs	2 298 364	1 427 403	1 427 403
Total de l'actif immobilisé	1 817 355 128	1 048 422 432	1 321 936 520
Actif circulant			
Stocks et en-cours	57 093 526	21 916 557	21 916 557
Clients et comptes rattachés	384 593 504	245 725 985	240 484 104
Autres créances	244 704 415	87 844 570	144 453 637
Total de l'actif circulant	686 391 445	355 487 112	406 854 298
Trésorerie - actif	530 260 154	59 384 713	63 369 776
TOTAL DE L'ACTIF	3 034 006 727	1 463 294 258	1 792 160 594

BILAN PASSIF			
(Montants en dhs)	31/12/2022	31/12/2021 proforma	31/12/2021
Capital	126 666 700	100 000 000	100 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	984 825 770	247 273 063	247 273 063
Réserves consolidées	67 902 780	34 996 245	43 719 331
Résultat consolidé	98 569 695	55 888 418	46 395 681
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 277 964 945	438 157 727	437 388 075
Dont : Capitaux propres part du groupe	1 254 258 448	423 397 605	422 373 724
Intérêts minoritaires	23 706 497	14 760 121	15 014 351
Dettes de financement	433 581 211	479 601 567	554 601 567
Provisions pour risques et charges	708 367	1 731 450	747 720
Impôts différés passifs	10 545 193	13 055 735	29 592 475
Passif à LT	444 834 771	494 388 752	584 941 763
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés	446 879 118	223 259 545	307 457 665
Autres dettes	582 847 335	198 021 684	253 993 469
Total du passif circulant	1 029 726 453	421 281 228	561 451 134
Trésorerie - passif	281 480 558	109 466 551	208 379 623
TOTAL DU PASSIF	3 034 006 727	1 463 294 258	1 792 160 594

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ			
(Montants en dhs)	31/12/2022	31/12/2021 proforma	31/12/2021
Produits d'exploitation	1 034 778 427	784 135 149	767 952 919
Chiffre d'affaires	1 034 777 927	770 026 130	767 620 277
Autres produits d'exploitation	500	14 109 019	332 642
Charges d'exploitation	(857 881 599)	(664 370 106)	(656 551 226)
Achats et autres charges externes	(490 446 675)	(385 515 399)	(393 297 241)
Impôts et taxes	(17 963 583)	(12 882 520)	(12 908 873)
Charges de personnel	(243 905 906)	(183 745 623)	(183 745 623)
Autres charges d'exploitation	413 821	(1 550 514)	(1 550 514)
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	(105 979 256)	(80 676 050)	(65 048 974)
Résultat d'exploitation	176 896 828	119 765 043	111 401 693
Résultat financier	(24 698 203)	(17 912 147)	(23 432 210)
Résultat courant des entreprises intégrées	152 198 625	101 852 896	87 969 484
Résultat non courant	4 169 096	(5 896 161)	(5 832 811)
Résultat avant impôt	156 367 721	95 956 734	82 136 672
Amortissement des écarts d'acquisition	(1 271 012)	(1 401 525)	(1 471 801)
QP des sociétés mises en équivalence	(3 395 266)	(4 403 601)	
Impôt sur le résultat	(53 131 749)	(34 263 190)	(34 269 190)
Résultat net de l'ensemble consolidé	98 569 695	55 888 418	46 395 681
Résultat net part du Groupe	87 651 981	48 078 586	43 495 246
Intérêts minoritaires dans le résultat	10 917 714	7 809 833	2 900 435

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
(Montants en dhs)	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé	98 569 695	46 395 681
Ajustements :		
- Amortissements des immobilisations incorporelles	13 544 471	13 499 725
- Amortissements des immobilisations corporelles	85 813 682	66 107 208
- Amortissements des écarts d'acquisition	1 271 012	1 471 801
- Variation des impôts différés	(3 381 503)	2 461 440
- QP des sociétés mises en équivalence	3 395 266	
- Résultat de cession consolidé	(12 709 437)	
- Autres	260 645	2 714 471
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	186 763 831	132 650 326
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	277 540 893	32 307 218
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	464 304 723	164 957 544
Acquisition des immobilisations incorporelles	(30 846 362)	(13 361 092)
Acquisition des immobilisations corporelles	(806 107 158)	(598 991 257)
Acquisition d'immobilisations financières	(15 080 400)	16 531 716
Variation des créances financières	(9 351 020)	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(861 384 940)	(595 820 633)
Augmentations de capital	768 900 007	
Dividendes versés	(26 938 000)	(5 000 000)
Emissions d'emprunts, nettes	(46 020 356)	94 219 862
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	695 941 651	89 219 862
Variation de Trésorerie	298 861 434	(341 643 227)
Trésorerie d'ouverture	(145 009 847)	196 633 380
Trésorerie sur variation de périmètre	94 928 009	
Trésorerie de clôture	248 779 596	(145 009 847)

Rapport Financier Annuel 2022

Le Rapport Financier Annuel 2022, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, sera mis en ligne à partir du 29 avril 2023 sur le site internet d'AKDITAL, à l'adresse suivante : <https://communicationfinanciere.akdital.ma>

Contact communication financière

M. Ilyas ELHARTI

Directeur Général Adjoint

i.elharti@akdital.ma - 0522 23 14 14

258 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250

<https://communicationfinanciere.akdital.ma>



mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



OMNIPACT
165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
258 Route de l'Oasis
20250 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE
SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé de principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 277 964 945 MAD dont un bénéfice net consolidé de 98 569 695 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des créances clients s'élève à 384 593 KMAD représentant 13 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2022, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



OMNIPACT
165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
258 Route de l'Oasis
20250 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE
SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Adnane Loukili
Associé
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calvion
20360 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G.)
Fax : 05 22 42 34 00

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI
Associé

OMNIPACT
165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Régistré au Tribunal de Commerce de Casablanca
N° 14451/174-1P-06394/04-RC
N° 060208927000066



BILAN ACTIF

	(Montants en dhs)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeur (A)	12 797 175,98	8 210 464,59	4 586 711,39	6 965 737,59
	Frais préliminaires	1 216 477,99	1 012 896,80	203 581,19	305 371,79
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 580 697,99	7 197 567,79	4 383 130,20	6 660 365,80
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	716 284,20	623 181,99	93 102,21	281 850,86
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	716 284,20	623 181,99	93 102,21	281 850,86
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles (C)	43 146 279,96	3 149 447,85	39 996 832,11	36 887 274,90
	Terrains	11 879 897,00		11 879 897,00	11 879 897,00
	Constructions	22 134 493,82	1 490 026,65	20 644 467,17	20 781 804,86
	Installations techniques, matériel et outillage	731 602,02	57 561,22	674 040,80	121 664,26
	Matériel de transport	40 108,33	13 748,05	26 360,28	15 847,77
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	8 360 178,79	1 588 111,93	6 772 066,86	4 088 061,01
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières (D)	634 492 977,53		634 492 977,53	372 124 975,16	
Prêts immobilisés					
Autres créances financières	455 461 738,73		455 461 738,73	266 874 136,36	
Titres de participation	179 031 238,80		179 031 238,80	105 250 838,80	
Autres titres immobilisés					
Écart de conversion - Actif (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	691 152 717,67	11 983 094,43	679 169 623,24	416 259 838,51	
ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	Créances de l'actif circulant (G)	349 123 218,45		349 123 218,45	81 580 874,94
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	865 000,00		865 000,00	4 500 000,00
	Clients et comptes rattachés	76 295 405,07		76 295 405,07	42 521 013,94
	Personnel				
	État	8 487 931,47		8 487 931,47	6 301 458,86
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	242 582 918,79		242 582 918,79	20 100 395,49
	Comptes de régularisation actif	20 891 963,12		20 891 963,12	8 158 006,65
	Titres et valeurs de placement (H)				
Écart de conversion - actif (éléments circulants) (I)					
TOTAL II (F+G+H+I)	349 123 218,45		349 123 218,45	81 580 874,94	
TRÉSORERIE	Trésorerie-Actif	523 260 401,26		523 260 401,26	25 251 770,56
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G et C.C.P	523 260 401,26		523 260 401,26	25 251 770,56
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs				
	TOTAL III	523 260 401,26		523 260 401,26	25 251 770,56
TOTAL GÉNÉRAL	1 563 536 337,38	11 983 094,43	1 551 553 242,95	523 092 484,01	

BILAN PASSIF

	(Montants en dhs)	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1 156 667 008,66	368 593 648,08	
	Capital social ou personnel (1)	126 666 700,00	100 000 000,00	
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
	Capital appelé dont versé	126 666 700,00	100 000 000,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	984 825 769,87	247 273 063,00	
	Ecart de réévaluation			
	Réserve légale	1 319 027,19	286 909,01	
	Autres réserves			
	Report à nouveau (2)	1 557,89	391 312,43	
	Résultats nets en instance d'affectation			
	Résultat net de l'exercice (2)	43 853 953,71	20 642 363,64	
	Total des capitaux propres (A)	1 156 667 008,66	368 593 648,08	
	Capitaux propres assimilés (B)			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	23 509 871,19	68 675 612,48		
Emprunts obligataires				
Autres dettes de financement	23 509 871,19	68 675 612,48		
Provisions durables pour risques et charges (D)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Écart de conversion - Passif (E)				
Augmentation de créances immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 180 176 879,85	437 269 260,56		
FINANCEMENT CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	230 376 363,10	31 160 556,79	
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 258 309,66	7 493 637,94	
	Clients créditeurs, avances et acomptes		3 920,16	
	Personnel	1 196 774,33	614 702,19	
	Organismes sociaux	3 422 726,41	661 918,79	
	État	16 018 794,39	7 054 435,34	
	Comptes d'associés	3 600 707,98		
	Autres créanciers	176 001 949,25	8 840 031,72	
	Comptes de régularisation - passif	8 877 101,08	6 491 910,65	
	Autres provisions pour risques et charges (G)			
	Écart de conversion Passif (éléments circulants) (H)			
	TOTAL II (F + G + H)	230 376 363,10	31 160 556,79	
	TRÉSORERIE	Trésorerie passif	141 000 000,00	54 662 666,66
		Crédits d'escompte		
		Crédits de trésorerie	141 000 000,00	54 662 666,66
Banques (Soldes créditeurs)				
TOTAL III		141 000 000,00	54 662 666,66	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 551 553 242,95	523 092 484,01		

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022			
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	NATURE	(1)	(2)	3= 1 + 2	
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation	54 700 098,21	28 103,17	54 728 201,38	33 571 711,36
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	54 678 044,19	28 103,17	54 706 147,36	33 571 711,36
	Chiffre d'affaires	54 678 044,19	28 103,17	54 706 147,36	33 571 711,36
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	22 054,02		22 054,02	
	TOTAL I	54 700 098,21	28 103,17	54 728 201,38	33 571 711,36
EXPLOITATION	II Charges d'exploitation	52 419 447,50	275 922,48	52 695 369,98	34 724 294,28
	Achats revendus (2) de marchandises				
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 666 670,07	-30 622,40	3 636 047,67	2 501 087,28
	Autres charges externes	12 633 378,80	220 830,59	12 854 209,39	7 392 161,93
	Impôts et taxes	225 770,00		225 770,00	19 111,40
	Charges de personnel	31 263 986,02		31 263 986,02	20 403 787,31
	Autres charges d'exploitation		85 714,29	85 714,29	1 044 234,96
	Dotations d'exploitation	4 629 642,61		4 629 642,61	3 363 911,40
	TOTAL II	52 419 447,50	275 922,48	52 695 369,98	34 724 294,28
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 280 650,71	-247 819,31	2 032 831,40	-1 152 582,92
FINANCIER	IV Produits financiers	55 686 733,22		55 686 733,22	26 599 802,58
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	43 222 000,00		43 222 000,00	20 000 000,00
	Gains de change				
	Intérêts et autres produits financiers	8 562 566,93		8 562 566,93	6 599 802,58
	Reprises financières : transferts de charges	3 902 166,29		3 902 166,29	
TOTAL IV	55 686 733,22		55 686 733,22	26 599 802,58	
FINANCIER	V Charges financières	9 814 553,52	306 666,67	10 121 220,19	4 486 655,54
	Charges d'intérêts	9 813 831,22	306 666,67	10 120 497,89	4 486 655,54
	Pertes de change	722,30		722,30	
	Autres charges financières				
	Dotations financières				
TOTAL V	9 814 553,52	306 666,67	10 121 220,19	4 486 655,54	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	45 872 179,70	-306 666,67	45 565 513,03	22 113 147,04	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	48 152 830,41	-554 485,98	47 598 344,43	20 960 564,12	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) - Suite

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022				
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
	NATURE	(1)	(2)	3= 1 + 2		
NON COURANT	VIII Produits non courants	246 917,55		246 917,55	2 005 935,45	
	Produits de cessions d'immobilisations				2 005 900,00	
	Subventions d'équilibre					
	Reprises sur subventions d'investissement					
	Autres produits non courants	246 917,55		246 917,55	35,45	
	Reprises non courantes : transferts de charges					
	TOTAL VIII	246 917,55		246 917,55	2 005 935,45	
	NON COURANT	IX Charges non courantes	2 704 591,27		2 704 591,27	2 023 277,93
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				2 005 900,00
		Subventions accordées				
Autres charges non courantes	2 704 591,27		2 704 591,27	17 377,93		
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions						
TOTAL IX	2 704 591,27		2 704 591,27	2 023 277,93		
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 457 673,72		-2 457 673,72	-17 342,48		
NON COURANT	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)	45 695 156,69	-554 485,98	45 140 670,71	20 943 221,64	
	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 286 717,00		1 286 717,00	300 858,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	44 408 439,69	-554 485,98	43 853 953,71	20 642 363,64		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	110 633 748,98	28 103,17	110 661 852,15	62 177 449,39		
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	66 225 309,29	582 589,15	66 807 898,44	41 535 085,75		
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	44 408 439,69	-554 485,98	43 853 953,71	20 642 363,64		

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.



mazars

Mazars Audit et Conseil
101 Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc



OMNIPACT
165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
258 Route de l'Oasis
20250 Casablanca
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 156 667 009 MAD dont un bénéfice net de 43 853 954 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

mazars

Mazars Audit et Conseil
101 Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc



OMNIPACT
165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
258 Route de l'Oasis
20250 Casablanca
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital Holding a procédé, au cours de l'exercice 2022, à :

- La constitution des « Clinique Panorama Sidi Maarouf », « Hôpital Privé de Salé », « Centre d'Oncologie Privé de Salé », « Onco Green City », « Clinique de Spécialités de Safi », « Clinique du Bien Etre Bouskoura », « La Centrale des Dispositifs Médicaux » et « Taghazout Santé », détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- La constitution de « Hôpital International Agadir » et « Centre International d'Oncologie Agadir », détenus à 100% dont le capital social de chacune s'élève respectivement à 10.000 KMAD et 5.000 KMAD.
- La constitution des sociétés « Hôpital Privé de Tanger » et « Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger », détenues à 90% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- L'acquisition de 206 000 actions, 150 800 actions, 99 000 actions, 99 000 actions, 80 000 actions, 49 000 actions, 19 000 actions, 15 000 actions et 8 200 actions des sociétés « Tahafa », « Akdital Immo », « Hôpital International Agadir », « Bousanté », « Brochak », « Centre International d'Oncologie Agadir » « CIOJEDIDA », « Gimes Da VINCI » et « Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa » pour respectivement 20 600 KMAD, 15 080 KMAD, 9 900 KMAD, 9 900 KMAD, 8 000 KMAD, 4 900 KMAD, 1 900 KMAD, 1 500 KMAD, 820 KMAD pour atteindre une participation respective de 86%, 32%, 100%, 100%, 80%, 100%, 100%, 100%, 80% et 86%.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

OMNIPACT

Adnane LOUKILI
Associé
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Caïdon
20360 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G.)
Fax : 05 22 42 34 00

Youssef BOUABIDI
Associé

